

TFP AE

Titre à Finalité Professionnelle Animateur d'Équitation

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Métiers du
cheval



Formation
continue ou en
apprentissage



490 h en centre
937 h en structure
(septembre à août)



L'animateur d'équitation joue un rôle fondamental dans l'accueil et la mise en confiance des nouveaux cavaliers et de leurs familles.

Son cœur de métier est d'animer des séances de découverte, d'initiation et d'accompagner les cavaliers dans la préparation des poneys et chevaux. Il participe également à l'entretien et aux soins de la cavalerie.

Il travaille obligatoirement sous la responsabilité d'un moniteur et peut encadrer tous les publics, au club et à l'extérieur.

* source : <https://metiers.ffe.com/animateur-equitation-ae/>

Débouchés

Poursuite de formation

- > BPJEPS Activités Equestres

Insertion professionnelle

- > salarié « animateur soigneur »
- > soigneur responsable d'écurie
- > activités annexes (élevage, commerce de chevaux, vente de matériel...)

Organisation

La formation se déroule au CFPPA (490h), en formation à distance (63 h) et en entreprise (937h).

Un suivi pédagogique (livret de formation, bilans à mi-parcours et final, visites en entreprise...) et un suivi de l'assiduité (émargements, connexion FOAD) sont effectués tout au long de la formation.

LES +

- + permet de s'approprier le métier d'enseignement d'activités équestres
- + valide l'UC1 du BPJEPS Activités Equestres
- + dispense des tests d'entrée en BPJEPS AE



Programme

M1 Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres (240h)

accueil et information, connaissance des publics enfants, ado et adultes, connaissance des publics spécifiques, posture, rôle et responsabilité de l'animateur, gestion de la sécurité...

M2 Maîtrise des techniques équestres (100 h)

travail à pied, travail sur le plat, travail à l'obstacle, travail en extérieur et en terrain varié, préparation d'un équadé pour le transport, embarquement et débarquement...

M3 Soins et entretien des équidés et des infrastructures (80h)

connaissance des poneys et des équidés, alimentation, soins courants, propreté, hygiène, entretien et sécurisation...

M4 Gestion des activités, environnement réglementaire et institutionnel (70h)

préparation d'animations et de stages équestres, promotion des activités, réglementation d'accueil, de sécurité et de transport...

possibilité d'allègement en fonction du cursus ou équivalences

Évaluation

Le TFP Animateur d'Equitation est une certification professionnelle de niveau 3 délivré par la Fédération Française d'Equitation et enregistré au RNCP.

La validation des 4 UC et du stage de mise en situation professionnelle est nécessaire pour l'obtention du titre.

Chiffres clés

données issues de la promo sortante

Réussite à l'examen	 75%
Satisfaction	 80%
Insertion professionnelle	 NC

Financement

Financements possibles :

- > Plan de développement des compétences
- > CPF de transition professionnelle
- > Compte Personnel de Formation
- > Financement du Conseil Régional
- > Financement de Pôle Emploi
- > Contrat d'apprentissage
- > Contrat de professionnalisation

Rémunération selon le statut

Tarifs de formation selon le parcours (*nous contacter pour un devis*)

Admissions

Pour rentrer en formation :

- > Être titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1, AFPS ou équivalent, SST en cours de validité)
- > Être titulaire du Galop 6 de la FFE ou d'une équivalence attestée par la FFE
- > Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'encadrement de l'équitation datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- > Satisfaire aux tests d'entrée : maîtrise en extérieur et en terrain varié, test technique (dressage, CSO, travail à pied).

Les sélections des candidats se déroulent sur **dossier de candidature, tests techniques, entretien individuel et positionnement** avec l'équipe pédagogique.

Responsable de formation
Philippe DUMONT
Secrétariat pédagogique
Milène HEUDIARD

02.33.28.71.59
cfppa.sees@educagri.fr
www.campusterreetavenir.fr